Saint Géraud/Pavatou/Visitation/Nord

Aurillac, le 15 décembre 2023

DIRECTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN
Dossier suivi par :
valerie.peyrouzel@aurillac.fr
04 71 45 46 45

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

Objet : Conseil de Quartier 3

Étaient présents : Françoise CUSSAT, Martine FRAYSSE, Sara MONJUVENT, Valérie PEYROUZEL, Josette VENDROT, compagne de Karim FAWAZ, Paul ANTONY, Jacques LOUBARESSE, Rémi MAURY, Didier MINETTI et Didier SAUTAREL.

Étaient excusés : Élisabeth ANTONY, Marie-Cécile CORNAGO et Dominique VAURS.

Intervenants :
- Mireille LABORIE , adjointe au défi climatique et à la transition écologique, du Conseil Citoyen de la Transition Écologique (CCTE) et élue référente des CDQ.
- Bernard BERTHELIER, premier adjoint aux ressources humaines, aux finances, à la tranquillité publique et à l'administration générale.
- Cyril LAGARDE : directeur adjoint du service aménagement environnement.

Françoise CUSSAT accueille les membres et intervenants pour cette nouvelle réunion du conseil de quartier 3. Elle excuse Alain COUDON absent pour raison de santé et après avoir énoncé l'ordre du jour, donne la parole à Bernard BERTHELIER pour le premier sujet.

1 - Point sur les évolutions et changements au sein du service Démocratie Locale :

Suite à des changements en matière de personnel au sein du service Démocratie Locale, Bernard BERTHELIER informe les membres que la municipalité a fait le choix de conserver un référent par CDQ soit :
- Eric FARGES : chef de service, coordination des projets, de la plateforme citoyenne numérique, et l'animation de 2 conseils de quartiers (CDQ 1 et 4).
- Valérie PEYROUZEL : coordination financière et l'animation de 3 conseils de quartiers (CDQ 3-5 et 6).
- Un nouvel animateur partagé avec le service Jeunesse en cours de recrutement : 1 conseil de quartier (CDQ2).

Le maximum va être fait pour conserver le rythme de 3 réunions plénières par an pour chaque CDQ. Des groupes de travail plus autonomes pourront se réunir au besoin sous l'égide du président et avec ou non la présence de l'élu référent. Cette

manière de fonctionner a été testée sur deux conseils de quartier et a bien fonctionné.
Un secrétaire de séance pourra être nommé pour relever les différentes décisions et en faire part aux animateurs du service Démocratie locale.
Bernard BERTHELIER rappelle que la démocratie participative locale est le 1er des 120 engagements du mandat municipal. Il précise également que les conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne parmi d'autres outils comme :

- *La plateforme numérique citoyenne* : (https://jeparticipe.aurillac.fr/) lancée en avril 2023 sur laquelle diverses enquêtes ont déjà été menées (ex : sur l'extinction de l'éclairage public, la propreté urbaine, les animations estivales, sondage sur les crèches auprès des parents…).

- *Les concertations de terrain ciblées* : (ex : sur les quartiers Saint Géraud, Gravier/Gerbert, Pupilles/ saint Eugène/Jordanne).

- *La journée écocitoyenne : c*réée en 2018, la journée écocitoyenne a pour but de créer un rendez-vous annuel citoyen avec une participation active des membres des Conseils de Quartier et des Aurillacois. Les personnes inscrites sur cette action ramassent sur une matinée les déchets tout le long de la Jordanne (de Peyrolles à la Ponétie).

- *Un budget participatif à venir :* En cours de réflexion et qui sera le moment venu présenté aux membres des CDQ.

2 - Présentation par Mireille LABORIE , adjointe au défi climatique et à la transition écologique, du Conseil Citoyen de la Transition Écologique (CCTE).

Mireille LABORIE précise que le Conseil Citoyen de la Transition Écologique (CCTE) est une instance créée lors du conseil municipal du 3 juin 2021. La Ville d'Aurillac a souhaité créer une commission extra-municipale, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Elle a pour objectif premier d'agir pour la ville, avec l'ambition de préserver l'environnement dans tous les domaines (aménagements urbains, mobilités, vie économique, agriculture urbaine, énergies,…).

Le CCTE est également consulté sur les grands projets municipaux, afin de vérifier leur impact environnemental. Il participe à l'information et la sensibilisation des publics sur la problématique de la transition écologique et effectue une veille sur les expériences menées par d'autres territoires en la matière.

Le CCTE a un rôle consultatif mais non décisionnaire auprès du Conseil Municipal. Son objectif est de poursuivre la politique de développement durable engagée et la volonté d'agir ensemble. Ses missions sont les suivantes :

Aujourd'hui, les réunions du CCTE sont ouvertes à toutes et tous. Toute personne souhaitant assister à une commission et adhérer par la suite au CCTE est la bienvenue.

Mireille LABORIE informe les membres que la prochaine réunion plénière du CCTE se déroulera le mardi 05/12/23 à 18H00 à la Maison des Associations.

Si vous souhaitez plus d'éléments sur le Conseil Citoyen de la Transition Écologique, ou participer à son fonctionnement, vous pouvez contacter l'animateur en charge du dossier, Dominique Payrot, au 04 71 45 47 23 ou à dominique.payrot@aurillac.fr.

Pour information vous trouverez ci-joint la charte de fonctionnement du Conseil Citoyen de la transition.

3 - Échanges avec Cyril LAGARDE et Bernard BERTHELIER sur la friche Engie/cours d'Angoulême et sur le projet circulation boulevard Pavatou.

- **Friche Engie/cours d'Angoulême :**

Cyril LAGARDE informe les membres que les entreprises sont entrées en action sur le site Engie cours d'Angoulême. La transformation du site de 2,4 hectares entre dans sa phase active. Il rappelle que ce site était une ancienne usine à gaz avec une production de gaz de houille de la fin du 19ème siècle jusqu'en 1960.
D'une durée de quinze mois, la première phase du projet concerne la déconstruction et la dépollution des bâtiments. Une fois la friche débarrassée des constructions vétustes, un pigeonnier ainsi que les armoiries et sirènes seront conservés.
La déconstruction et le désamiantage dureront jusqu'à la fin du mois de janvier 2024. De février à décembre, les entreprises procéderont à la dépollution du site.
Bernard BERTHELIER précise que si les grands contours du projet sont tracés, les contenus et le programme de construction restent à définir.
Ces contours sont définis par 4 axes majeurs.

- L'attractivité touristique.
- Une offre en habitat.
- Les réserves foncières économiques à dimension patrimoniale.
- L'offre de stationnement.

Lesquels sont traversés par 4 constantes : la reconquête des berges de la Jordanne, l'accès aux mobilités douces, la valorisation du patrimoine historique et naturel et la sobriété énergétique des nouvelles constructions qui devra tendre vers zéro énergie.

- **Projet circulation bd Pavatou.**

Suite à la mise en avant par le CDQ3 du problème de circulation et de la vitesse élevée sur le carrefour entre l'avenue JB Veyre, la place du Buis et l'avenue Pavatou, le service aménagement environnement avait entamé une étude pour repenser ce carrefour. Cyril LAGARDE présente aux membres les premiers éléments de leur réflexion.

Comme visible sur le plan ci-dessus, création d'un giratoire franchissable pour briser la vitesse avec réfection de l'enrobé et excroissance pour entrée/sortie de la place du Buis.
Côté Bar, suppression de stationnements de part et d'autre de la place pour agrandir les trottoirs. Cyril précise qu'il restera 11 places de parking dont une PMR.
De plus afin d'agrandir l'accotement côté droit, du Boulevard Pavatou jusqu'à l'intersection boulevard Jean-Jaurès, 3 places de stationnement seront supprimées.
Les travaux pourraient éventuellement débuter sur la période des vacances scolaires de février pour une durée d'environ trois semaines.

4 - Informations diverses :

- Centre social Cap blanc *:* Événements à venir

- *Secteur Familles et Intergénérationnel* : infos et inscriptions auprès de Kerstin : 06 07 67 24 90
  - **Samedi 16/12/23** : Sortie au théâtre –20h30 - « Spectacle Pinocchio » en partenariat avec le Secours Populaire – gratuit -
  - **Jeudi 21/12/23** : A Cap Cœur de Ville – 18h00 – Goûter de Noël avec Forum réfugiés.
  - **Vendredi 05/01/21** : Sortie au Cinéma – 4,50€.
  - **Mardi 02/01/24 :** Sortie spectacle équestre Diego n'Co « Messages » Cie Andjaï – Enfants : 7,50€ et Ados et adultes : 9€.
  - **Samedi 20/01/24** : Sortie au Festival des lanternes à Montauban –
  - Départ du Cap blanc à 14h30 / Retour Aurillac vers 23h30 – Gratuit pour les moins de 11 ans, 4,50€ pour les plus de 11 ans et adultes.
- *Secteur Jeunesse* : infos et inscriptions auprès de Rémi : 07 88 48 08 99
  - **Vendredi 22/12/23** : Bal de la jeunesse avec les Centres Sociaux organisé par le Service Jeunesse – Gratuit.
  - **Mercredi 03/01/23** : A « l'AF Park » Padel et Fusal avec pique-nique.
  - **Jeudi 04/01/24** : Quartier des Carmes – Festival du jeux proposé par le service Jeunesse – Gratuit.

- Ville d'Aurillac :

- Cyril LAGARDE informe les membres que l'aménagement pour les conteneurs enterrés place des Dames est terminé. Il précise également que le choix du lieu d'implantation est fait en commun (Ville/CABA) mais que désormais c'est la CABA qui va piloter et financer les travaux pour l'enfouissement des poubelles.
- Marché de Noël : **du 8 au 24 décembre** autour du square Vermenouze, nombreux exposants et animations gratuites (ateliers créatifs, dégustations, spectacles…).
- Au Théâtre : **du 5 au 23 décembre** - Exposition « Éphémère et fragile» Photographies, planches d'herbier et animaux naturalisés des collections des musées. Visite en entrée libre aux horaires d'ouverture du la billetterie
- Ramassage des Sapins de Noël : Les services municipaux effectueront une tournée pour ramasser les sapins de Noël le **Mercredi 10/01 et Jeudi 11/01**. Merci de bien vouloir les sortir sur ces deux jours.
- Vœux citoyens : Vous êtes toutes et tous invités à célébrer la nouvelle année avec la municipalité le **mercredi 17 janvier à 19 heures** à la Halle de Lescudilliers. Ce moment sera l'occasion aussi de faire part de vos suggestions pour améliorer tel service ou tel aménagement, et aussi pour la municipalité de vous présenter les projets pour l'année 2024, certains déjà engagés, d'autres à venir.

5 - Échanges et questions diverses

Q : Il est évoqué la problématique de la prolifération des chats errants au dessus de la Visitation.

R : Est en cours d'analyse une convention entre la ville d'Aurillac et deux associations « La SPA » et « Les P'tits Chats Perchés » pour la capture et stérilisation des félins. Il est également rappelé qu'il faut éviter de nourrir les chats errants et éliminer les sources d'eau et de nourriture de son jardin.

Q : Rue Moissetie au niveau de la nouvelle entrée pour camping-cars de l'Ombrade, est-il envisageable d'implanter un panneau informant les camping-caristes de la présence d'une aire de retournement plus haut dans la rue ?
R : L'animatrice va se rapprocher du service compétent pour analyse et faisabilité de la demande.

Q : Lors d'une précédente réunion, les services techniques avaient été sollicités pour la mise en place d'un passage piéton sur le début de la rue de la Moissetie ?
R : Valérie va contacter le service qualifié pour savoir si la question a été abordée et traitée.

Q : Est-il possible de numériser le livret créé par le Conseil de Quartier 3 sur l'histoire du quartier et de le mettre en ligne sur le site de la Ville d'Aurillac.
R : Après validation de la demande par Anne MAZEL, directrice de la Direction Engagement Citoyen, le document va être transmit par l'animatrice à la Webmestre du service communication pour le mettre en ligne.

Q : Précédemment, les membres du conseil de quartier avaient évoqué la possibilité de réhabiliter la « place de l'Ours». Ils souhaitaient entre autre l'installation d'un mobilier urbain plus adapté (bancs déjà en place sont de petites tailles, en béton et sans dossier) et des modules de jeux pour enfants…
Ils réitèrent leur demande pour améliorer l'esthétique du lieu et changer le mobilier d'assises.
R : Pour rappel, ce lieu est un espace public appartenant à la Mairie, situé sur des garages appartenant au bailleur Polygone. Cet espace ne permet aucune implantation au sol car cela engendrerait des problèmes d'infiltration pour les garages.
Concernant le côté esthétique de l'espace, l'animatrice va contacter Sébastien GARDES responsable du service Espaces Verts pour étudier la faisabilité d'installer des bacs à fleurs non fixés ou autres propositions de sa part pour égayer et ornementer la place.
Pour le mobilier d'assises, Valérie se rapprochera de Dominique VIDALINC, chef de service des aires de jeux, espaces sportifs et menuiserie pour étudier la possibilité de poser des bancs « centaures », bancs assez lourds pour ne pas être déplacés et répondant aux attentes des riverains.

Pour clôturer les échanges, Rémi MAURY propose de créer un moment convivial avec les autres CDQ. Ce temps festif autour d'une thématique à imaginer pourrait se faire sur le cours d'Angoulême le week-end avant les « Goudots Gourmands » pour pouvoir bénéficier des infrastructures qui seront installées sur place. Proposition à peaufiner lors d'une prochaine réunion.

Fin de la séance à 20h30. Françoise CUSSAT invitent les personnes présentes à être les ambassadeurs de leur quartier, afin de relayer les informations. Elle rappelle également que le conseil de quartier est toujours à la recherche d'un président ou présidente.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
Ou en remplissant le formulaire sur www.aurillac.fr